

<https://cdurable.info/Expedition-Antarctique-Fondation-Prince-Albert-II-de-Monaco,1446.html>

Expédition Antarctique : le Prince Albert II de Monaco alerte l'opinion publique sur les dangers du réchauffement climatique



Date de mise en ligne : mardi 13 janvier 2009

- Planète - Contribution Ecologique -

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous droits réservés

Dès son accession au trône, le Prince Albert II a fait de la préservation de l'environnement, enjeu capital de ce siècle, l'une des priorités de son action internationale. Dans ce cadre, il s'est notamment mobilisé pour les régions polaires, zones particulièrement vulnérables et pourtant vitales de notre planète. En 2006, le Prince s'est ainsi rendu en Arctique, atteignant le Pôle nord le 16 avril, après 4 jours de marche. Là, il a pu mesurer les effets du réchauffement climatique sur la banquise fragilisée. Ce constat très fort l'a convaincu de créer une fondation dédiée à la protection de l'Environnement. Le 5 janvier 2009, le Prince a commencé un second périple polaire, en Antarctique cette fois. Initiée à l'invitation de la communauté scientifique internationale, cette traversée d'Ouest en Est sera ponctuée par de nombreuses visites de bases polaires.

La mission Antarctique 2009 du Prince Albert II a trois principaux objectifs :

- ▶ 1. Alerter les opinions publiques mondiales sur les dangers du réchauffement climatique et les exhorter à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ 2. Promouvoir la recherche scientifique dans ces régions polaires en soutenant les hommes et les femmes qui y oeuvrent.
- ▶ 3. Rappeler l'article 2 du protocole additionnel de Madrid au Traité sur l'Antarctique, entré en vigueur le 14 janvier 1998, qui stipule que « l'antarctique est une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ».

▶ [Suivez l'expédition Antarctique sur le site de la Fondation](#)

Fondation Prince Albert II de Monaco



La Fondation Prince Albert II créée en 2006 soutient déjà des projets dans les zones polaires, ainsi que de nombreux autres pour lutter contre le réchauffement climatique. *"J'ai décidé de créer une Fondation dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable (...). Il s'agit d'un défi planétaire commun qui demande des actions urgentes et concrètes, en réponse à trois grands enjeux environnementaux : le changement climatique, la biodiversité et l'eau."* S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

La Fondation Prince Albert II de Monaco entend se doter de moyens d'actions qui lui permettent de jouer un rôle d'accélérateur. Pour être un acteur important de la protection de l'environnement au niveau international elle souhaite s'entourer et créer des réseaux de scientifiques, d'entreprises et de citoyens prêts à oeuvrer ensemble vers un même objectif. Depuis, la Fondation a ainsi développé de nombreux partenariats avec :

▶ des ONG comme le WWF, la LPO, Act for Nature...

- ▶ des programmes comme Action Carbone, 1 milliards d'arbres du PNUE...
- ▶ des organisations comme l'Office National des Forêts, UNITAR, CNRS...

- ▶ Pour connaître les actions de la Fondation, [télécharger le rapport de la Fondation 2007](#) (PDF).
- ▶ Pour connaître les projets soutenus par la Fondation, [cliquez ici](#).